

CLIS UIOM de Villejean	
TEXTES INSTITUTIFS	▶ Arrêté préfectoral du 13 mai 2001 portant création de la CLIS.
ACTIVITE DU SITE	C'est une usine d'incinération d'ordures ménagères, appartenant à Rennes Métropole et gérée par la Société Bretonne d'Exploitation de Chauffage (SOBREC).
NOMBRE DE REUNIONS PAR AN	La CLIS se réunit sur convocation de son Président ou à la demande de la moitié de ses membres.
REPRESENTANTS	Paul Pegeaud (titulaire) Erb Yves Geffroy (suppléant) Ufc-Que Choisir
DUREE DU MANDAT	3 ans.
DATE DE DERNIERE DESIGNATION	Mai 2006.